

BURKINA FASO

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION(I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
FEVRIER 1998**

AVERTISSEMENT

Depuis le 1er janvier 1998, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) remplace l'indice des prix à la consommation africain (IPC) calculé par l'INSD dans la ville de Ouagadougou.

Ce nouvel indice est plus performant que le précédent, dont la base datait de 1980, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996), une collecte des prix améliorée et des calculs plus précis. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'UEMOA.

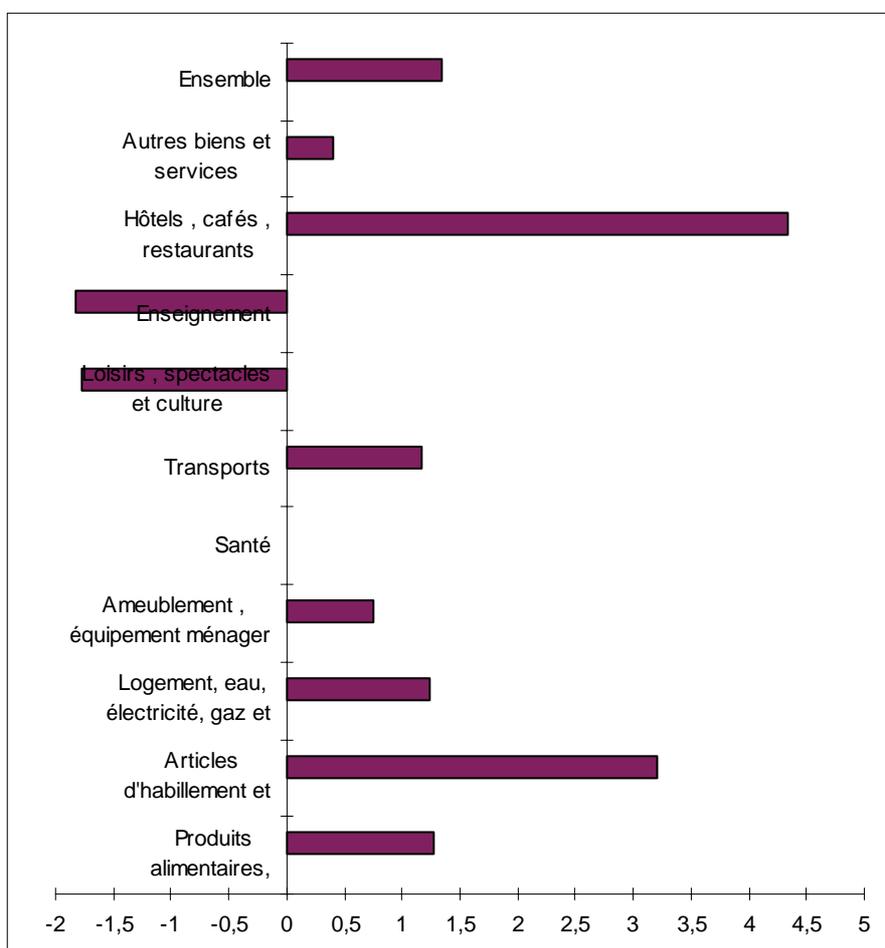
Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4.

N° 02-Mois de février 1998

(Base 100 : année 1996)

| | Pondérations | Indice pour les mois de | | | | | Variations en % | | |
|---|--------------|-------------------------|---------------|---------------|--------------|--------------|-----------------|---------------------|-------------------------|
| | | Février 1997 | Novembre 1997 | Décembre 1997 | Janvier 1998 | Février 1998 | du dernier mois | des 3 derniers mois | des douze derniers mois |
| INDICE GLOBAL | 10000 | 101,2 | 104,1 | 104,2 | 102,9 | 104,3 | 1,3 | 0,2 | 3,1 |
| I- Produits alimentaires, boissons, tabacs | 3392 | 100,7 | 106,2 | 105,8 | 103,6 | 104,9 | 1,3 | -1,3 | 4,1 |
| II- Articles d'habillement et articles chaussants | 635 | 101,4 | 101,7 | 101,8 | 102,2 | 105,5 | 3,2 | 3,8 | 4,0 |
| III- Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles | 1050 | 100,6 | 103,0 | 104,0 | 100,5 | 101,8 | 1,2 | -1,2 | 1,2 |
| IV- Ameublement, équipement ménager et entretien courant de la maison | 666 | 101,6 | 103,1 | 104,5 | 103,7 | 104,5 | 0,8 | 1,4 | 2,8 |
| V- Santé | 419 | 99,4 | 99,7 | 99,8 | 98,7 | 98,7 | 0,0 | -1,1 | -0,8 |
| VI- Transports | 1557 | 99,5 | 102,5 | 102,5 | 100,8 | 102,0 | 1,2 | 0,3 | 2,5 |
| VII- Loisirs, Spectacles et culture | 394 | 101,0 | 100,6 | 100,6 | 102,3 | 100,5 | -1,8 | -0,1 | -0,4 |
| VIII- Enseignement | 340 | 100,5 | 102,1 | 102,1 | 102,0 | 100,2 | -1,8 | -1,9 | -0,3 |
| IX- Hôtels, Cafés, Restaurants | 996 | 105,1 | 107,0 | 106,9 | 107,1 | 111,8 | 4,3 | 4,4 | 6,4 |
| X- Autres biens et services | 551 | 103,5 | 105,0 | 105,0 | 105,0 | 105,4 | 0,4 | 0,5 | 1,9 |

Variation mensuelle de l'IHPC en Février 1998 par fonction de consommation



**INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION
(I.H.P.C.)
Février 1998**

L'indice harmonisé des prix du mois de février 1998 est de 104,3 contre 102,9 en janvier, soit une hausse de 1,3%. Cette hausse s'oppose à la baisse de janvier (-1,3%). Elle est l'oeuvre de la quasi-totalité des fonctions, notamment les Produits Alimentaires, les Combustibles, les Articles d'Habillement et Articles chaussants, les Transports et les Hôtels, Cafés, Restaurants. La Santé garde le statut quo.

Produits alimentaires, boissons, tabac: hausse de 1,3%

L'augmentation des prix des groupes Produits Alimentaires (+1,4%) et Tabacs (+1,5%) explique la hausse de 1,3% au niveau de la fonction. Si la baisse des Légumes frais entamée en janvier se poursuit en février (-11,1%), les prix des sous-groupes Viandes, Fruits et Sucre connaissent un relèvement avec respectivement 11,9%, 12,8% et 3,7%. Quant au Pain et Céréales, l'augmentation est moindre (0,2%). La baisse de 2,1% des prix des poissons a peu d'influence sur la tendance constatée.

Articles d'habillement et articles chaussant : hausse de 3,2%

La montée des prix au niveau de cette fonction (plus marquée qu'en janvier avec 0,4%) résulte des hausses de 4,1% des vêtements, notamment les vêtements de dessus homme, et 11,0% pour les Chaussures et autres articles chaussants.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles : hausse de 1,2%

Ce rebond se justifie par l'augmentation des prix des combustibles, conséquence de la hausse du prix du pétrole de 3,8% et de 5,3% pour les autres combustibles en l'occurrence le bois de chauffe et le charbon de bois.

Transports : hausse de 1,2%

Cette hausse est la conséquence de l'augmentation des prix des carburants et lubrifiants (+3,0%). La baisse de 1,5% au niveau des pièces détachées et accessoires (évolution dans le même sens qu'en janvier) n'a pas suffi à contrebalancer la tendance.

Enseignement : baisse de 1,8%

La baisse amorcée en janvier (-3,0%) se poursuit en février (-1,8%) avec toutefois un ralentissement du rythme. A la différence du mois de janvier, les services d'enseignement ne connaissent aucun changement, par contre les fournitures scolaires marquent une baisse notable (-7,4%).

Hôtels, cafés, restaurants : hausse de 4,3%

La flambée des prix des services d'hébergement (+21,8%), cumulée avec l'augmentation constatée au niveau des restaurants et débits de boissons (+4,3%) expliquent la hausse de 4,3% pour la fonction. La Coupe d'Afrique des Nations de football serait à l'origine de cette hausse.

NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Burkina Faso est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résident dans la ville de Ouagadougou.

Le panier de la ménagère comprend 318 variétés qui sont suivies dans 190 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points de vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois. L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis.

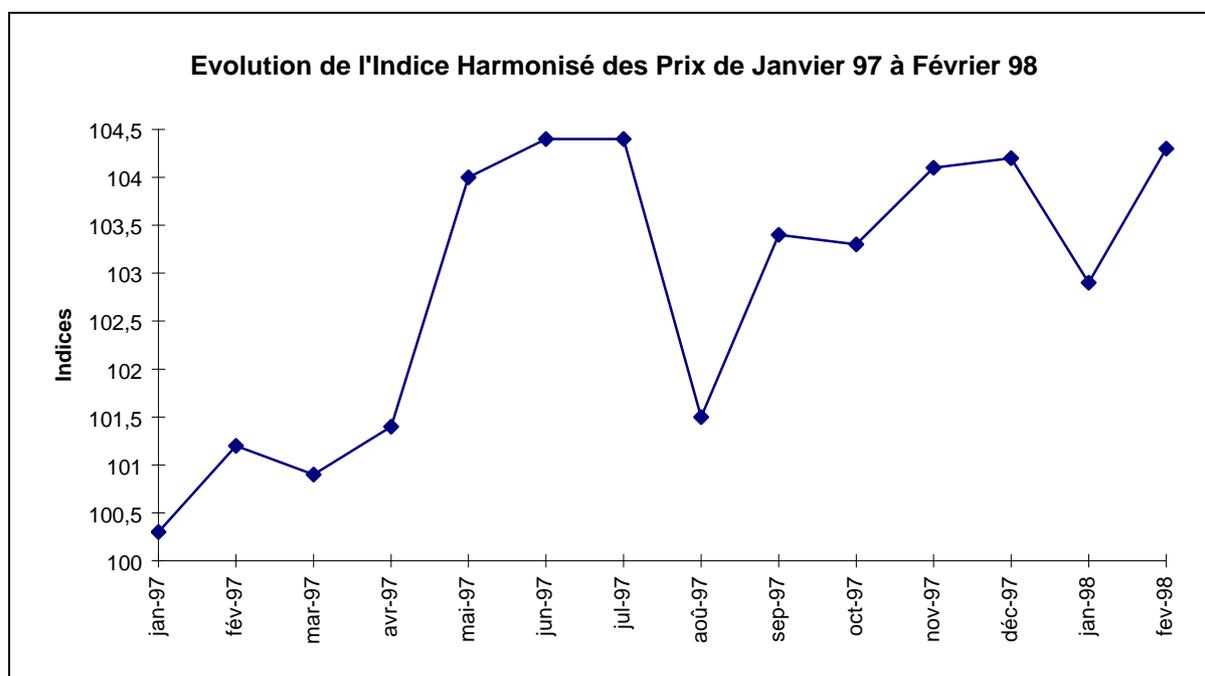
Les pondérations du nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 177,2 pour 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'UEMOA ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de l'INSD.



COORDONNEES DE L'INSD

Adresse : Institut National de la Statistique et de la Démographie, 555 Boulevard de la Révolution

01 B.P. 374 Ouagadougou 01

Téléphone : (226) 32 44 31

Télécopie : (226) 31 07 60